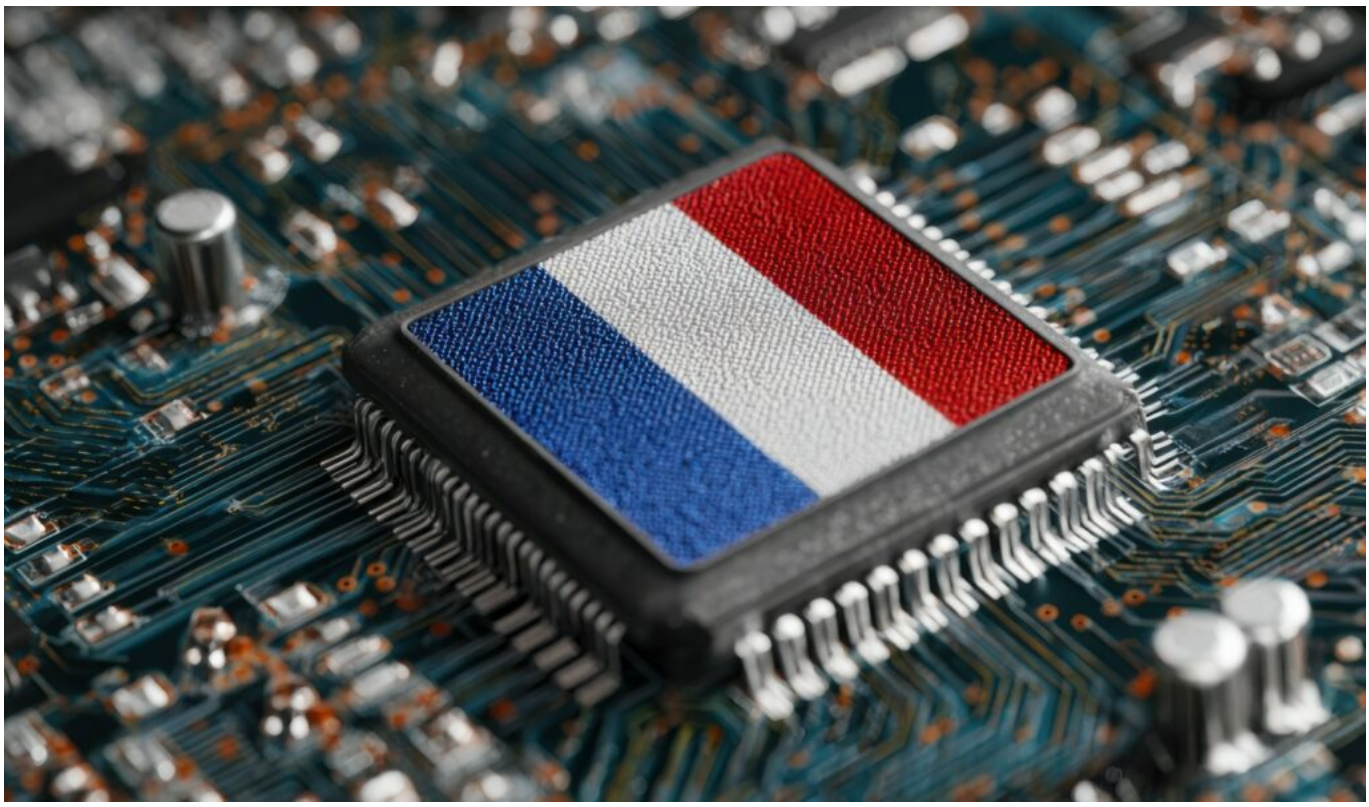
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

(Vidéo) Coup de jeune pour les 25 ans du site officiel de l'administration française



Depuis le 1er octobre, Service Public, le site officiel de l'administration française, a regroupé ses offres de supports d'information et de services autour d'une marque unique. L'objectif est de créer un « réflexe Service Public », pour que l'usager, qu'il soit particulier ou professionnel, se tourne vers ces produits lorsqu'il recherche une information claire et gratuite sur un site internet de confiance.

À l'occasion de son 25e anniversaire, Service Public a regroupé l'ensemble de ses supports d'information et de services autour d'une marque unique : Service-public.gouv.fr.
« Rendre l'accès à l'information et aux démarches administratives toujours plus simple : c'est le défi que relève Service Public depuis 25 ans, en s'adaptant aux évolutions des technologies et des usages, expliquent les services de l'Etat. Forte de l'audience du site Service Public (675 millions de visites en 2024), la Direction de l'information légale et administrative (DILA) a étoffé ses services au fil des ans, en développant des partenariats cohérents, des offres mixant le téléphone et le numérique pour les particuliers et les professionnels, des formations pour les personnels administratifs et des ouvrages

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

comme le guide Jeune et citoyen à destination des 15-25 ans, avec l'ambition de rester une référence pour les moteurs de recherche et les outils d'intelligence artificielle générative. »

Des informations fiables

Pour rappel Service-public.gouv.fr propose des informations fiables et actualisées en permanence, répondant aux questions que les usagers se posent sur leurs droits et démarches. Disponible sur un site gratuit 100% accessible, dans un langage clair, le site accompagne les usagers jusqu'au dernier kilomètre, en géolocalisant le service compétent proche de chez eux (France Services, Points Justice, Points Jeunes…).

Grâce à un travail permanent sur le référencement naturel de ces contenus, les usagers y accèdent aujourd'hui largement via les moteurs de recherche.

« Dans un écosystème numérique en pleine mutation, reconnaître la fiabilité de l'émetteur des informations recherchées permet d'aborder plus sereinement sa vie administrative, d'éviter les arnaques et autres fausses informations, précise la DILA. Service Public se conçoit comme un ensemble de services multisupports d'information administrative. Pour assurer leur cohérence, Service Public adopte une identité graphique cohérente, qui se décline, pour les outils de réponse à l'usager (messagerie et téléphone) et les sites associés comme Entreprendre et Conseillers-entreprises. Ces derniers adopteront également un URL en .gouv.fr, pour faciliter leur identification comme sites de confiance de l'État. »

Ce travail de structuration de marques et de services a été mené avec l'accompagnement de la mission Appui au patrimoine immatériel de l'État (APIE), tandis que l'identifiant graphique commun a été réalisé en interne, par le studio graphique de la DILA.

De nouveau contenu pour mieux entreprendre

« La DILA continue à améliorer ses produits et à répondre aux besoins des particuliers, des professionnels et des collectivités, poursuit la Direction de l'information légale et administrative. La personnalisation croissante des contenus est notamment mobilisée pour faciliter l'accès aux informations pertinentes dans un contexte où la surcharge d'informations est régulièrement évoquée par les usagers comme une difficulté. S'agissant des particuliers, la DILA veille à ce que ses contenus soient accessibles mêmes aux personnes les plus éloignées du numérique en formant les aidants administratifs à l'usage de ses outils. Service Public contribue également à la structuration, sur son site, de parcours accompagnés et personnalisés pour les moments de vie (décès d'un proche, retraite, alternance…). La personnalisation est également au cœur des enrichissements du site Entreprendre, qui compte régulièrement de nouveaux contenus (fiches relatives aux conditions d'installation en France des professions réglementées, simulateurs etc.). »

Enfin, l'articulation des informations avec le niveau local, pour accompagner les acteurs au plus près des territoires, est aussi cœur des préoccupations de la DILA. L'annuaire de l'administration se dotera ainsi prochainement de nouvelles fonctionnalités permettant d'afficher plus finement les informations pratiques pour l'accès aux administrations, y compris locales.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Carpentras : Benoît Curinier fait partie des 100 dir'cab à suivre en 2025



Benoît Curinier, directeur de cabinet et de la communication de la ville de Carpentras, figure dans la première édition du 'Palmarès des dircab à suivre en 2025' publié par l'Institut de sondage et d'enquêtes d'opinions Quorum.

Réalisé en partenariat l'Institut des décideurs publics (IDP) « ce palmarès vise à mettre en lumière celles et ceux qui, dans l'ombre des décideurs, structurent les politiques publiques et impulsent des dynamiques nouvelles, explique Jean-Philippe Delhonnel, fondateur de l'Institut Quorum. Il ne s'agit pas d'une simple reconnaissance honorifique, mais d'un outil d'analyse permettant de mieux comprendre les évolutions de la gouvernance locale et nationale. »
Pour établir cette liste de 100 talents à suivre, ce sont les critères d'influence institutionnelle, de capacité d'anticipation, d'impact mesurable sur les territoires, d'innovation dans les modes de gestion, de leadership et d'engagement sociétal qui ont été retenus.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

« Les chefs d'orchestre silencieux de nos politiques publiques. »

Jean-Philippe Delhonnel, fondateur de l'Institut Quorum

« Dans l'ombre des élus, ils sont les chefs d'orchestre silencieux de nos politiques publiques, poursuit-il. Leur fonction ne se limite pas à l'accompagnement des élus : ils en sont souvent les premiers conseillers, les gardiens de la stabilité institutionnelle et les architectes des compromis nécessaires. Dans un environnement où les exigences de transparence, de performance et d'adaptabilité se renforcent, ils doivent conjuguer finesse politique, expertise administrative et agilité stratégique. »

Une fonction de plus en plus contrainte

« Les directeurs de cabinet évoluent aujourd'hui dans un cadre de plus en plus contraint, constate aussi Jean-Philippe Delhonnel. La gestion publique est confrontée à des transitions majeures transformation numérique des services, rationalisation budgétaire, nouvelles attentes démocratiques, crise de l'acceptabilité des politiques publiques. À cela s'ajoutent des défis sectoriels spécifiques, qu'il s'agisse de la territorialisation des politiques publiques, de la gestion des crises climatiques ou de l'évolution des modes de gouvernance locale. Dans ce contexte, le rôle du directeur de cabinet dépasse largement la simple coordination administrative. Il s'agit d'un métier d'influence, où la capacité à produire du consensus est aussi cruciale que la maîtrise des dossiers. Un métier où la gestion des relations institutionnelles, la communication de crise et la négociation deviennent des compétences aussi essentielles que la connaissance des procédures. »

« L'efficacité du fonctionnement de nos collectivités repose sur une chaîne d'acteurs dans laquelle chacun y est décisif, complète Nassim Boukaraoun, président de l'Institut des décideurs publics. Au point de rencontre du politique et de l'administration, le directeur de cabinet occupe une position stratégique, singulière et d'une importance cruciale : lucide, constant, loyal, il exerce une autorité discrète et structurante, capable de donner du sens et du rythme à l'action publique et politique de l'élu qu'il accompagne. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Crédit : Institut uorum/DR/Linkedin

Près de 20 ans au service de Carpentrassien
En poste depuis 2008 au sein du cabinet de la municipalité de Carpentras, Benoît Curinier officie actuellement aux côtés de Serge Andrieu, maire de Carpentras. Il assure notamment le pilotage éditorial des actions municipales et leur valorisation. Il assiste également le maire dans ses fonctions de vice-président à l'économie locale et à l'attractivité au sein de la communauté d'agglomération. Pour cela, il s'appuie et manage une équipe de 10 collaborateurs.

Parmi les grands dossiers qu'il a accompagné : la réhabilitation du cœur de ville (30M€ d'investissement), la création de la bibliothèque-musée de l'Inguimbertine (50M€), la réouverture de la ligne ferroviaire Avignon/Carpentras (150M€), la mise en place du Pôle d'échange multimodal (16M€) ou bien encore le contournement routier de la capitale du Comtat Venaissin (52M€).
Côté communication, il pilote aussi les différents supports éditoriaux et numérique de la Ville (magazine municipal, plaquettes, affiches, tracts, sites internet, comptes sur les réseaux sociaux de la mairie …). Il

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

met aussi en œuvre la stratégie de communication de la mairie et organise le protocole pour les événements officiels, et gère les relations avec la presse, tant local que national. Enfin, pendant 11 ans il a assuré la conception et la mise en œuvre des évènements culturels.

> « Nos métiers sont exigeants et c'est cela qui les rend passionnants. »
>
> *Benoît Curinier, directeur de cabinet de la mairie de Carpentras*

« Voir reconnaître son action est toujours satisfaisant et gratifiant, remercie Benoît Curinier. Depuis plus de 15 ans, chacun de mes employeurs m'a fait confiance pour mener à bien des missions de cabinet qui requièrent discrétion, efficacité et compétences multiples (conseil politique, pilotage opérationnel, conduite du changement, gestion de crise…). Nos métiers sont exigeants et c'est cela qui les rend passionnants. Accompagner l'action publique est plus que stimulant car cela permet d'améliorer concrètement la vie quotidienne. Quoi de mieux que de réaliser ces missions avec les supers collaborateurs qui m'entourent ! Ma double casquette cabinet/communication me permet d'être trait d'union entre décideurs, équipes techniques et partenaires externes. Elle me permet d'anticiper les défis avant qu'ils ne deviennent des obstacles. C'est cette capacité à faire le lien et à fédérer qui constitue la valeur ajoutée de notre métier souvent méconnu mais essentiel. »
C'est notamment pour mieux faire connaître cette fonction, trop peu définie juridiquement, que Benoît Curinier se mobilise au sein de l'Association Dircab et de DEXTERA Association, afin d'améliorer la perception de son métier.
« Alors même que la réforme du statut de l'élu semble en bonne voie d'être adoptée à l'Assemblée Nationale après l'avoir été au Sénat, rappelons que le statut du collaborateur de cabinet demeure malheureusement le grand oublié : sans ces professionnels de haut-vol, combien d'actions manqueraient de souffle, de clarté, de cohérence ? » confirme Nassim Boukaraoun, président de l'Institut des décideurs publics.

La France championne du monde… pour les textes et les normes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



S’il y a un domaine où notre pays excelle particulièrement c’est dans la production de lois, décrets, normes et circulaires en tous genres. Les services du Premier Ministre viennent de révéler quelques statistiques à ce propos. La fabrique des textes n’a jamais tourné à une telle cadence. C‘est l’emballement.

Le 3 avril dernier le premier ministre ouvrait les 3ème assises de la simplification, organisées à l’initiative du Sénat. Un énième machin pour montrer
1) que le sujet est important
2) qu’on va travailler ensemble à trouver des solutions.
Une impression de déjà beaucoup vu. Ne devrait-on pas commencer à faire simple dans la simplification ? Mais bon. A l’occasion de cette « journée importante pour la simplification » les services du Premier Ministres ont rendu public quelques statistiques. Le constat est édifiant.

Ainsi, au 25 janvier 2025, avec 359 851 textes en vigueur notre pays a atteint son record historique

En un an, alors que la machine législative n’a pas tourné à plein régime (because dissolution), le volume

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

du droit en vigueur a encore augmenté. Sur les 12 derniers mois, le nombre de textes produits toutes catégories confondues (allant des articles de la constitution aux simples circulaires administratives) a cru de 1,35 %. Ainsi, au 25 janvier 2025, avec 359 851 textes en vigueur notre pays a atteint son record historique.

Si on regarde un peu dans le rétro, c'est une augmentation de 20 % en 10 ans et de 53 % sur 20 ans. Les textes c'est comme les mauvaises herbes, elles poussent vite et se multiplient constamment. Et le glyphosate est sans effet.

> Les textes c'est comme les mauvaises herbes, elles poussent vite et se multiplient constamment. Et le glyphosate est sans effet.

Mais le nombre ne suffit pas. Un deuxième mouvement a également fait jour. Comme une deuxième couche. Il s'agit de la longueur des dits textes. Il sont de plus en plus longs. Ainsi, toujours selon les relevés de Matignon, l'alourdissement des droits en vigueur a cru de 2% en 2024 et de 84 % en 20 ans. Là on frise l'exploit !

Le droit français représente aujourd'hui la bagatelle de 47,6 millions de mots. Le code de la santé, de loin le champion toutes catégories, pèse à lui seul pas moins de 1,9 millions de mots.

Les réformes actuelles ne reforment pas elles alourdissent et complexifient tout

Pourquoi cette frénésie de textes, ce besoin de tout cadrer, tout normer ? Comme si cela était la solution à tout. La production de textes devient l'œuvre elle-même. Au fond pour vraiment réformer ce qui doit l'être il faut faire simple. Les réformes actuelles ne reforment pas elles alourdissent et complexifient tout. Serait-ce une protection contre l'inaction ?

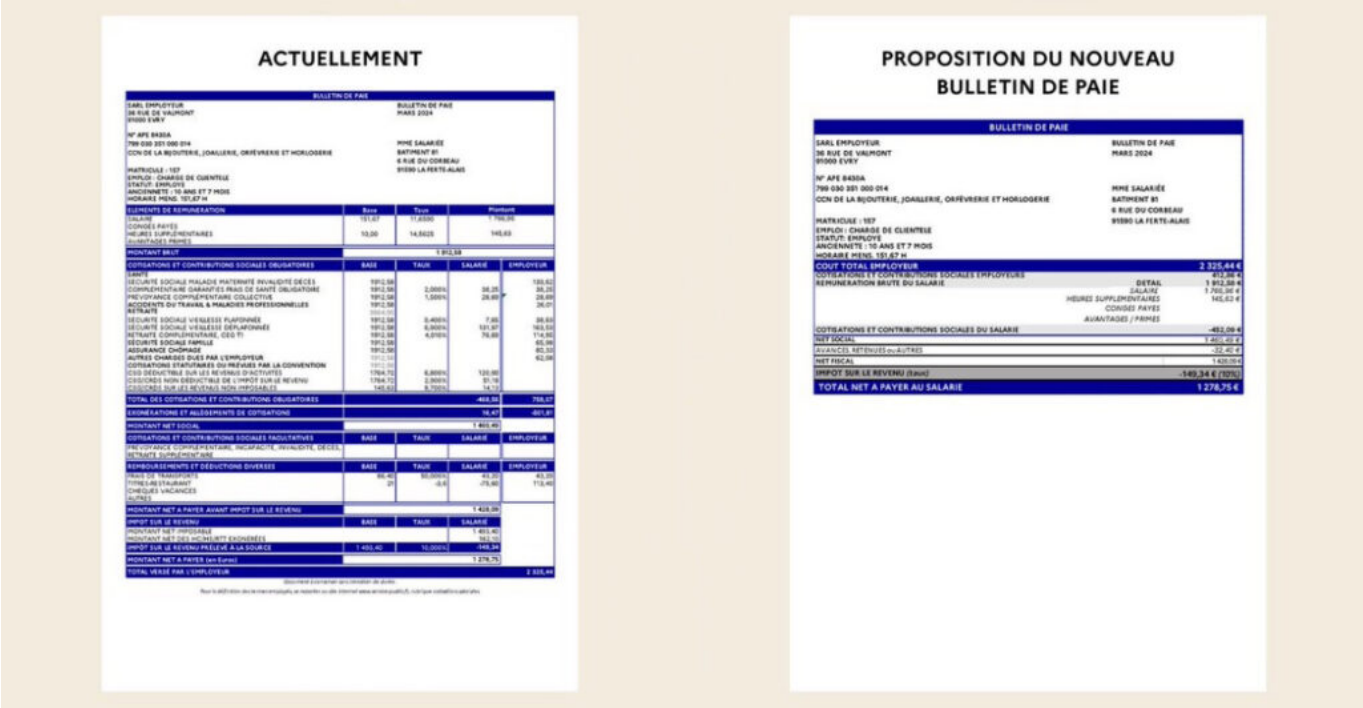
> La production de textes devient l'œuvre elle-même.

La lourdeur engendrée par cet excès de cadre on la ressent tous et à tous les niveaux. Les agriculteurs crèvent de la constante inflation des normes. Le secteur du BTP voit son activité terriblement ralentie. L'industrie automobile européenne se cherche un avenir entre l'électrique et le thermique. L'éducation nationale est en perpétuelle « refondation ». On annonce même une réforme complète de la justice…etc… La liste pourrait être très longue et pas un secteur n'est épargné. La gangrène quand elle est là, c'est tout le corps qui est touché. A ce stade seule l'amputation peut sauver le malade.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Bulletin de salaire : vers une simplification ou une dissimulation ?



La lourdeur administrative est dans notre pays un véritable fléau auquel nous sommes tous un jour confronté. Malheureusement, la numérisation de la paperasse et des procédures n'a pas aidé sur ce point. Nombre de gouvernements qui se sont attelés à vouloir simplifier pour « libérer les énergies » ont échoué. Bercy repart à la charge avec un projet de loi sur la simplification. Il contient une cinquantaine de mesures dont la simplification des bulletins de salaire. Enfin ?

En fait on ne simplifie pas les bulletins de salaire on simplifie leur présentation. Nuance importante. En l'espèce il ne s'agit pas de simplifier les choses mais de masquer qu'elles sont compliquées. Le projet porté par Bruno Lemaire vise à supprimer un certain nombre de lignes de ce bulletin qui au fil des décennies a pris un sacré embonpoint. Ainsi, on passerait de 50 à 15 lignes. Waooh un vrai choc de simplification. Il s'agit « d'améliorer la lisibilité » dixit le ministre. Dans les lignes supprimées, sont concernés les détails des calculs des cotisations sociales. Pour nombre de représentations salariales le risque de ne plus savoir avec précision combien on cotise pour sa protection sociale ou sa retraite est

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

assez clair, et en particulier sur les évolutions futures. Circulez il y a rien à voir !

Tout est affaire de communication, d'éléments de langage

Cet histoire pourrait rester anecdotique et sans grand importance si elle n'était pas révélatrice d'un mode de gouvernance qui, aujourd'hui, privilégie la réaction sur l'action. « Affichons que c'est simple et l'on pensera que c'est simple ». Tout est affaire de communication, d'éléments de langage, comme on dit aujourd'hui. Mais on ne simplifiera rien pour autant. Ici la simplification rime avec la perte de transparence. Mais le salarié pourra toujours demander à son employeur le détail du calcul de ses cotisations vous répondra-t-on. Imaginez les entreprises qui devront faire du sur-mesure pour chaque employé : « je vous met les retraites ou pas ? ». Offrir cette possibilité c'est au fond reconnaître que c'est complexe et surtout qu'on peut rien faire, à part vous en écarter car vous n'êtes pas en capacité de comprendre. Pauvres manants.

Dans d'autres temps, le sociologue Pierre Bourdieu expliquait que notre organisation sociale reposait sur un rapport de force entre dominants dominés. On ne peut que constater que cette vision de la société qui pourrait apparaître comme simpliste et dépassée dans un monde globalisé n'est peut-être pas aussi crétine que cela. Dormez braves gens on s'occupe de tout…

Rénovation énergétique : Service-public . fr centralise et informe sur les aides

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Pour améliorer le confort thermique d'un logement et diminuer la facture de chauffage, vous avez la possibilité d'améliorer l'isolation de votre logement. Vous pouvez prétendre à des aides pour financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement. Découvrez les aides qui correspondent à vos besoins d'éco-rénovation sur Service-public.fr.

Électricité : les tarifs augmentent en février !
Au 1er février 2024, les tarifs de l'électricité augmentent en France dans le cadre de la fin progressive du bouclier tarifaire qui avait été mis en place par le Gouvernement en 2021. Quelle incidence cela va-t-il avoir sur vos factures ? Comment sont fixés les tarifs de l'électricité ?
Service-Public.fr vous renseigne. En savoir plus

Aides et prêts pour l'amélioration et la rénovation énergétique de l'habitat
Des aides et prêts peuvent être accordés pour faire des travaux d'amélioration dans votre logement (accessibilité, installation d'équipements…) ou des travaux de rénovation énergétique. En savoir plus

Rénovation globale : MaPrimeRénov' Sérénité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Vous souhaitez réaliser d'importants travaux de rénovation énergétique globale dans votre logement ? Vous pouvez bénéficier d'une aide financière dite MaPrimeRénov' Sérénité. Pour cela, vos travaux doivent permettre à votre logement de réaliser un gain énergétique d'au minimum 35 %. Nous vous indiquons quelles sont les conditions et la démarche à suivre pour en bénéficier. Vous renseigner.

MaPrimeAdapt' pour financer les travaux d'adaptation de votre logement
À partir du 1er janvier 2024, MaPrimeAdapt' constitue la solution unique d'aide au financement de travaux d'adaptation du logement. Elle s'adresse aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées. Pour se renseigner, cliquez ici.

Une aide financière pour installer un thermostat connecté et réduire vos dépenses en énergie
Un thermostat connecté permet d'ajuster la température de votre logement en temps réel, en fonction de la météo, du moment de la journée ou de paramétrages de votre choix. Vous pouvez désormais bénéficier d'une aide financière lorsque vous faites installer un tel dispositif chez vous, que vous soyez propriétaire ou locataire et quel que soit votre niveau de revenu. En savoir plus.

Rénovation énergétique : comment cumuler l'éco-PTZ avec MaPrimeRénov' ?
Certaines banques (Banques Populaires, Caisses d'Épargne, Crédit Agricole…) proposent un nouvel éco-PTZ pour financer le reste à charge de travaux éligibles à MaPrimeRénov'. Service-Public.fr vous explique tout.

Chèque énergie (gaz, chaleur, électricité)
Vous souhaitez obtenir une aide financière pour payer vos factures d'énergies (électricité, gaz…), ou effectuer certains travaux de rénovation énergétique dans votre logement ? Vous pouvez bénéficier du chèque énergie si vous respectez certaines conditions. Nous vous indiquons quelle sont les conditions pour en bénéficier et comment les utiliser. Cliquez ici

Aides financières de l'Anah pour réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat
L'Agence nationale de l'habitat (Anah) peut accorder des aides financières pour la réalisation de travaux dans votre logement (rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie…). Vos travaux doivent être réalisés dans un logement datant d'au minimum 15 ans. Ce logement doit être votre résidence principale : Logement occupé au moins 8 mois par an (sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure), soit par le locataire ou la personne avec laquelle il vit, soit par une personne à charge (enfant, ascendant de plus de 65 ans, parent handicapé). Les aides de l'Anah se cumulent avec d'autres dispositifs. Se renseigner

Rechercher les aides pour la rénovation de l'habitat (Simulateur)
Permet de connaître et d'estimer le montant des aides financières dont vous pouvez bénéficier pour la rénovation énergétique de votre logement. Accéder au simulateur

Rechercher une entreprise ayant la qualité « Reconnu garant de l'environnement » (Outil de recherche)
Permet de rechercher une entreprise qualifiée Reconnue garant de l'environnement pour effectuer vos travaux et dépenses de rénovation énergétique. Lire l'article

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Service-public.fr a enregistré 605 millions de visites en 2023



En 2023, Service-public.fr, comptabilise une audience record avec 605 millions de visites, soit plus 6% par rapport à 2022.

Le site de référence de l'administration française, a pour but de faciliter les démarches administratives, en orientant vers le bon service public et en présentant clairement et simplement la marche à suivre. Les usagers sont accompagnés sur tous les sujets qui rythment leur quotidien : mariage, déménagement, naissance, mais aussi arnaques en ligne, opération tranquillité vacances, ou encore les dates des vacances scolaires….
Co-construit avec les usagers et les administrations partenaires, il est régulièrement adapté aux besoins des Français et à l'évolution de la réglementation, il centralise les droits des Français et facilite la gestion administrative de chacun.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Les sujets et démarches les plus consultés par les Français
En 2023, 6 millions de français ont consulté le renouvellement de la carte d'identité, 5,4 millions l'acte de naissance, 4,7 millions le livret d'épargne populaire, 4,6 millions les indemnités carburant, 3 millions les frais professionnels et barèmes kilométriques, 2,7 millions les nouvelles obligations de déclaration des logements et 2 millions la vente ou le don de son véhicule.

Les parcours usagers se sont encore simplifiés en 2023, contribuant à des fortes augmentations d'audience sur certaines fiches, comme par exemple, 77% d'augmentation de consultation de la fiche sur le livret d'épargne populaire, 87% sur le Bafa et 85% sur la sortie scolaire au collège et lycée. Ces croissances d'audience attestent de l'efficacité du référencement et de la qualité du contenu éditorial accessible et compréhensible pour le plus grand nombre.
Les simulateurs de situation progressent avec 26 millions de visites. Le modèle de lettre administrative le plus téléchargé est l'attestation d'hébergement avec près de 4,5 millions de visites.

Simplifier la vie des Français : la mission première du site
Service-public.fr vise la simplicité depuis sa création. Concis, avec des entrées thématiques ou par événements de vie, il fluidifie l'accès aux démarches et aux recherches. Les usagers peuvent réaliser leurs démarches en ligne, être rappelé par téléphone par des informateurs spécialisés dans un certain nombre de domaines (*Allo Service Public)*, poser leurs questions par courriel. Grâce à l'annuaire de l'administration, les usagers peuvent aussi se rendre directement à un guichet près de chez eux, notamment dans le réseau des France Services.

Le site poursuit son évolution en restant en contact direct avec les usagers, en multipliant les partenariats et collaboration avec les administrations partenaires. Sa mise à jour régulière, en lien avec l'évolution de la réglementation en fait le premier point d'entrée pratique et complet, indexant l'ensemble des démarches et sites publics afférents et précisant les textes de droit applicables par des liens vers le site Légifrance.

Nouveaux services, nouveaux parcours
En 2023, un nouveau parcours pour gérer les nombreuses questions administratives concernant la perte d'un proche, a été amélioré en fonction de la personne en charge de la démarche (j'organise ma succession, un proche est décédé), dans le cadre d'un partenariat interministériel (DITP). Les résultats sont concluants, avec une audience en hausse de 31 %, soit 462 000 visites sur la démarche en 2023. Un service téléphonique dédié a également été mis en place pour mieux accompagner les usagers confrontés à cet événement douloureux dans leurs démarches administratives et un guide imprimé a été réalisé en complément. S'ajouteront prochainement d'autres événements de vie comme le retour en France après un long séjour à l'étranger.
Une API d'accès aux données de l'annuaire de l'administration et des services publics, utilisable gratuitement, a également été ouverte pour faciliter leur réutilisation. Cette API est libre d'accès et permet de consulter les données suivantes : le référentiel de l'organisation administrative de l'Etat (les institutions, les juridictions, les ministères, les directions d'administration centrale, les autorités indépendantes, les hautes autorités, les établissements publics, les ambassades, etc.) et les bases de données locales (les mairies, les services de l'Etat, les organismes sociaux, etc.). Elle fournit leurs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

coordonnées, l'arborescence de leur organisation, le nom de leur(s) responsable(s).

L'année 2022 en chiffres :

- **605 millions** de visites
- **6,2 millions de dossiers transmis pour instruction dans le cadre des démarches en ligne service-public.fr**
- **185 000 messages usagers traités**
- **230.000 appels téléphoniques traités** dont 64.400 via le service de rappel téléphonique
- *85.095 abonnés Facebook*
- *85.300 abonnés sur X*

Les contenus de Service-public.fr :

- **3 504** fiches d'information
- **166** simulateurs
- **355** lettres type
- **76 114** organismes locaux et nationaux référencés

Parmi les faits marquants 2022 :

- Annuaire : plus de 76 114 entrées et une API depuis décembre 2023 pour se connecter et suivre les mises à jour
- Nouveau dispositif pour retrouver son véhicule en fourrière (une moyenne de 15 000 requêtes par mois)
- Nouveau RDV commissariat : mise en service en octobre 2023, auprès des commissariats d'Arcachon, de Bordeaux puis de la région Nouvelle Aquitaine. Extension progressive en 2024 sur tout le territoire
- Enrichissement de l'information et amélioration du parcours de l'usager confronté au décès d'un proche
- Début du chantier « numérique écoresponsable »
- Respect de 100% des critères du RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité), vocalisation des contenus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Bureaucratie : une transition énergétique en mode usine à gaz



La commune de Mérindol va se doter d'une centrale photovoltaïque capable d'alimenter pour partie les besoins en électricité de ses habitants. Ce projet ne peut qu'être salué et encouragé. Mais avant que cette centrale puisse délivrer ses premiers watts il faudra attendre 3 ou 4 ans, si tout se passe bien ! Pourquoi autant de temps face à ce qu'on qualifie aujourd'hui d'urgence climatique ?

Philippe Batoux, maire de cette commune de 2 000 habitants du Luberon, est optimiste et volontaire. Ce projet d'installation d'une centrale photovoltaïque c'est son idée. Il ne fait qu'ailleurs que se conformer au schéma de cohérence territorial (SCoT) du bassin de vie Cavaillon, Coustellet, L'Isle-sur-la-Sorgue s'est fixé pour objectif d'être, dans 30 ans, autosuffisante en électricité. Mais ça c'est sur le papier, dans la réalité c'est plus compliqué, beaucoup plus compliqué et surtout long, très long. Certes, le maire de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Mérindol n'a pas choisi la facilité en souhaitant que ce projet soit coopératif et citoyen, mais quand même. Entre les consultations préalables, les études de faisabilité, les études sur le choix du site, les études d'impacts sur l'environnement, sur les risques d'inondations, les démarches liées aux autorisations administratives, les négociations avec le propriétaire du terrain, le montage juridique et financier, la négociation avec les banques, le dépôt du permis de construire, l'appel d'offres pour la construction (liste non exhaustive) c'est un vrai parcours du combattant. On voudrait décourager ce type d'initiative on ne s'y prendrait pas autrement.

> **Face à cette lourdeur administrative et bureaucratique, l'état a pris conscience de la nécessité d'accélérer le processus**

La mairie a dû s'entourer d'une expertise extérieure pour les accompagner sur ce véritable chemin de Damas. Face à cette lourdeur administrative et bureaucratique, dont la France peut sans doute se targuer d'être le maître étalon, l'état a pris conscience de la nécessité d'accélérer le processus en faisant voter, en mars dernier, une loi (loi d'accélération des énergies renouvelables). Dans les nombreuses dispositions de ce texte, il est notamment demandé aux mairies de lister tous les lieux pouvant « facilement » devenir des sites de production. Les informations sont ensuite traitées par une commission départementale qui transmet ensuite ses conclusions au préfet pour action. Il semblerait qu'à vouloir simplifier et fluidifier il se pourrait bien qu'on y ait ajouté une couche de plus à notre fameux mille feuilles.

La bureaucratie reste, en France, et plus que jamais, une forteresse imprenable.

«Quand faut-il s'intéresser à l'organisation de ses services ?»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Le mandat de maire ou de président d'EPCI est déjà bien engagé et à mi-parcours, il est toujours intéressant de procéder à un bilan formel de son organisation. Qu'on l'appelle diagnostic de fonctionnement ou bilan organisationnel ou encore de manière un peu usurpée, audit organisationnel, la tâche consiste à vérifier auprès des directions et des services si leur manière de fonctionner correspond à la volonté politique et si des moyens d'améliorer les processus de production existent.

Et pratiquement cela ressemble à quoi ?
Pour ma part, et cette méthode n'engage que moi bien entendu, je procède à des entretiens individuels. Individuels, car pour que la parole soit la plus libre possible, il faut bien trouver un moyen de mettre en confiance. La parfaite confidentialité des entretiens rassure la plupart du temps. Ces entretiens sont assez longs. Il faut dire que je parle beaucoup, mais mon avis est que si l'on veut se montrer digne de confiance, il faut donner un peu aussi.

> « Pour que la parole soit la plus libre possible, il faut bien trouver un moyen de mettre en confiance. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Au cours de dialogue assez libre, on évoque autant que faire se peut les procédures utilisées, les méthodes de travail habituelles, on y teste la transversalité, le niveau de délégation acquis, et on y repère les stratégies mises en place pour éviter ou pour contourner les plus gênants des 'process' ou des autorités.
On peut retenir à ce sujet deux phénomènes assez commun : d'abord l'élaboration de stratégie individuelle visant à réduire la dépense énergétique de l'agent pour arriver à ses fins (cette dépense énergétique est à prendre dans le sens freudien du terme à savoir la recherche de l'utilisation la plus profitable à l'agent de sa propre énergie libidinale, dans le but, de maximiser son plaisir et de diminuer toute forme de souffrance ou d'accéder à son 'désir').

> « Il recherche l'efficience, c'est à dire l'économie des moyens pour atteindre ses buts. »

Autrement dit, il maximise à son profit toute procédure mise en œuvre dans le but de remplir l'objectif qui lui a été fixé par sa hiérarchie. En ce sens, en sus de rechercher l'efficacité, c'est à dire l'atteinte des buts fixés, il recherche l'efficience, c'est à dire l'économie des moyens pour atteindre ses buts.
Il est assez remarquable de constater que la plupart du temps cette recherche d'économie est étayée par de les principes fondateurs du service public (l'intérêt général, la continuité de l'action administrative etc.) et ce, de toute bonne foi. Néanmoins ce rappel aux grands principes de l'action administrative n'empêche pas certaines dérives dont nous reparlerons plus tard.
Ensuite, nous trouvons systématiquement, une stratégie de groupe. En effet, le service ou la direction, constitué en tant que groupe homogène élabore lui aussi, de manière plus ou moins directe une stratégie visant la recherche de l'efficacité et de l'efficience et donc la moindre dépense d'énergie.

Cette stratégie quand elle est consciente, c'est-à-dire volontaire et objective, prend parfois la forme d'un projet de service, rarement il est vrai. Plus généralement, cette stratégie s'est constituée avec le temps, par petites touches. Parfois de manière positive : des procédures et une organisation sont mises en place de manière à servir un but formalisé sous forme d'objectifs.
Parfois de manière négative en interprétant les voies possibles pour accéder à son objectif de manière à assurer de sa probité, de la légalité de son action et du sérieux de son intention et non plus dans un but d'efficacité pure : bref, en se couvrant.

> « Une partie de l'énergie d'un service est dépensée dans le but de justifier de sa propre existence. »

C'est ici que l'on retrouve les procédures qui multiplient les validations, les signatures de responsables, d'élus, de directeurs, voire même de Maire ou de Président. Cette itération rassurante a donc comme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

fonction principale de montrer que le travail est bien fait. Elle a cependant une autre fonction. Elle permet de légitimer une certaine partie du travail du service et donc les moyens devant lui être alloués.

J'ai ainsi pu constater à de nombreuses reprises qu'une partie de l'énergie d'un service est dépensée dans le but de justifier de sa propre existence. En émettant des critères d'excellence qui n'ont qu'un rapport ténu avec la mission principale, il organise une partie de la dépense énergétique qui vise à faire se dépenser l'énergie présente. En d'autres termes, le calcul est le suivant : nous sommes 5 je dois donc trouver du travail à faire pour 5, même si la réalité du travail de mon service n'est égal qu'à 4.

Vous savez c'est la fameuse peur de manquer qui fit pendant des années dépenser aux services l'intégralité de leur budget de fonctionnement pour ne pas que celui-ci se voie dégradé, c'est à dire baissé l'année d'après. Si le hasard a fait que je me retrouve avec un agent supplémentaire, une partie de ma stratégie va être de lui trouver du travail à faire, sans que ce travail ne soit en fait nécessaire à l'atteinte de mes objectifs. Au lieu de faire profiter de cette 'ressource' la collectivité, c'est à dire potentiellement un service en manque de personnel, je garde pour moi ladite ressource et l'occupe à faire des trucs, plus ou moins utiles, plus ou moins demandés.
On peut imaginer que plusieurs années de ce régime peuvent mener à de sérieuses dérives.

> « Ce qui ajoute à la difficulté de procéder à la transformation. C'est que ça résiste. »

Ceci étant dit, je ne suis pas dans le jugement. J'ai connu assez de mécanismes plus ou moins conscients, élaborés par les services et les individus qui les composent pour savoir que la plupart du temps, tout ceci est fait en toute bonne foi.
Ce qui ajoute à la difficulté de procéder à la transformation. C'est que ça résiste. Ce que l'on entend par « on a toujours fait ça », c'est : « on a toujours fait ça et c'est pour une bonne raison ! ». Bref, le bilan sert à repérer ses dérives et à les faire diminuer ou cesser, selon leur ampleur.
Pour cela, il est vrai que le projet d'administration reste un outil pratique et parfaitement calibré. Car au lieu de s'attaquer directement aux dérives, on en passe par l'élaboration d'objectifs communs qui vont obliger les services et les cadres à se repencher sur leur manière de travailler.
Il est vrai cependant que cet ensemble d'actions viennent mettre au grand jour un certain nombre de dysfonctionnement qu'il faut être prêt à assumer. Ceci dit, les assumer avant qu'ils ne deviennent bloquants me paraît être une sage décision et un acte politique majeur.
Rajoutons à ceci que la parole des agents peut se voir libérer à l'occasion de cet exercice de diagnostic, qui joue le rôle d'une catharsis bienvenue.
La manière dont on peut procéder aux transformations est encore un autre sujet qui vaut à lui seul un article. A suivre donc !